



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2009

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION
L'OLYMPIQUE LEODGARIEN DE MISE A
DISPOSITION NON EXCLUSIVE D'UN BLOC DE
SIX VESTIAIRES, D'UN LOCAL
ADMINISTRATIF, D'UNE INFIRMERIE, D'UN
LOCAL ARBITRE ET D'UNE BUVETTE AU
STADE DE SAINT-LIGUAIRE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 12 juin 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

SPORTS

**CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION L'OLYMPIQUE
LEODGARIEN DE MISE A DISPOSITION NON EXCLUSIVE D'UN
BLOC DE SIX VESTIAIRES, D'UN LOCAL ADMINISTRATIF, D'UNE
INFIRMERIE, D'UN LOCAL ARBITRE ET D'UNE BUVETTE AU
STADE DE SAINT-LIGUAIRE**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort met à disposition gracieuse de l'association « l'Olympique Léodgarien » un bloc de six vestiaires, un local administratif, une infirmerie, un local arbitre et une buvette lui appartenant installés sur le stade de Saint-Liguairé à Niort, cela afin d'accueillir le déroulement des rencontres sportives dans les meilleures conditions.

Cette mise à disposition est proposée jusqu'au 31 mai 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de mise à disposition du bloc de six vestiaires, du local administratif, de l'infirmerie, du local arbitre et de la buvette à l'association « l'Olympique Léodgarien »,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE